



Concours vidéo national de sensibilisation à la lutte contre le VIH et les IST Édition 2021-2022

« [REC] : filmer c'est déjà agir »
VIH/sida et consentement

Objet du concours vidéo

Parmi les nouvelles découvertes de séropositivité en 2019, 13 % concernent les moins de 25 ans¹. Ce chiffre inquiète d'autant plus car les jeunes se sentent moins concernés par la prévention au VIH et peuvent manquer de connaissances sur le sujet et cultiver de fausses idées.

C'est pourquoi l'association Sidaction, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, lance la 6^{ème} édition de son concours de vidéos ouvert aux 15-25 ans. « [REC] : filmer c'est déjà agir ».

Les thématiques du concours

Ce concours a pour objectif de susciter une réflexion personnelle et collective sur l'existence du VIH/sida et des IST, les moyens de se protéger et la réalité de l'infection pour les personnes vivant avec le VIH/sida.

En outre, afin de favoriser la participation des jeunes et une approche globale de la santé sexuelle, un **thème d'actualité** est aussi défini pour chaque édition. Pour l'édition 2021-2022, la **notion de consentement** apparaît pertinente et propice aux échanges.

**Le concours sera lancé à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida,
le 1^{er} décembre 2021 et se clôturera le 31 janvier 2022.**

Public concerné

Le concours est ouvert aux élèves de la 3^e au lycée ainsi qu'aux classes post-bac. Tous les types d'établissements sur l'ensemble du territoire français sont appelés à faire participer leurs élèves.

Comment fonctionne le concours ?

Les professionnels de l'Éducation nationale sont invités, par exemple, lors d'une séance en éducation à la sexualité à susciter la création de vidéos de moins de trois minutes, individuellement ou en équipe. Des fiches pédagogiques sont disponibles sur le [site du concours](#) et sur le portail « [Éducation à la sexualité](#) » du site éducol afin d'aider à l'organisation d'actions de sensibilisation.

Le jury

Un jury composé de personnalités du monde des médias et d'experts de la lutte contre le sida sélectionne les 10 meilleures vidéos. Trois critères sont mis en place pour départager les vidéos et stimuler la réflexion des jeunes : pertinence du message, qualité du scénario et mise en scène.

En parallèle, la vidéo qui collecte le plus de *Like* sur le site du concours remporte « le prix des internautes ». Cette catégorie permet aux jeunes de promouvoir leur participation au concours auprès de leurs pairs et de les sensibiliser à la lutte contre le VIH/sida. Lors des éditions précédentes, des

¹ [Bulletin de santé publique VIH-IST](#), Santé publique France, 2020.

établissements entiers se sont mobilisés pour soutenir leur équipe avec un nombre de vues impressionnant.

La remise des prix

En fonction de la situation sanitaire, la remise des prix aura lieu à Paris lors de la soirée de lancement du Sidaction 2022 en présence de journalistes et d'animateurs de télévision. Le 1^{er} prix attribué par le jury sera projeté pendant cette soirée. Les trois premiers gagnants et le prix des internautes recevront des cadeaux numériques (tablette, téléphone portable, etc.) et seront invités avec leur équipe encadrante sur le tournage du Prime spécial « Sidaction » de France 2².

Les vidéos lauréates seront ensuite diffusées sur les chaînes partenaires et via le site Internet du concours, les réseaux sociaux de Sidaction et de ses partenaires.

Objectifs pédagogiques

Ce concours a pour objectifs :

- d'améliorer les connaissances des élèves sur la sexualité ;
- de faire émerger les interrogations et représentations des jeunes en matière de santé sexuelle ;
- de contribuer à l'adoption de comportements et d'attitudes favorables à leur santé ;
- de favoriser l'estime de soi et les compétences psychosociales chez les élèves ;
- de permettre à chacun de prendre des décisions éclairées et responsables.

Le VIH, les IST et le consentement

Une séance en éducation à la sexualité est un temps privilégié pour échanger avec les élèves sur les différentes façons de s'assurer du consentement de la personne avec qui on souhaite avoir un rapport sexuel, les violences sexuelles et l'égalité entre les filles et les garçons. Dans ce cadre, il est important de veiller à adapter ces sujets à l'âge et au degré de maturité des élèves.

Le non-respect du consentement en matière de sexualité et les violences sexistes et sexuelles recouvrent toutes les situations où une personne cherche à imposer à autrui un comportement réduisant l'autre à l'état d'objet. Ces violences peuvent prendre diverses formes : propos sexistes, harcèlement sexuel, *revenge porn*, exhibitionnisme, baiser forcé, attouchements, **imposition d'un rapport sexuel non protégé**, viol, etc.

Ces comportements résultent de rapports de domination et nient les droits fondamentaux de la personne humaine, en particulier la liberté et le respect de l'intégrité physique et psychique. Parmi les victimes de viols ou de tentatives de viol, 77 % sont des femmes et 44 % des victimes sont des jeunes âgés entre 18 et 29 ans³. **Ces violences sexuelles peuvent engendrer un risque d'exposition aux infections sexuellement transmissibles plus important.**

Une [fiche « Repères »](#) et une [fiche d'activités](#) dédiées à la prévention des violences sexuelles sont disponibles sur éducol. Elles peuvent être un appui dans l'élaboration d'une séance qui intègre ces thématiques.

Exemples de questions pour échanger avec les élèves sur le respect du consentement :

- Est-ce que ça se voit si une personne est consentante ? Est-ce qu'on peut poser la question à l'autre ?
- Est-ce qu'une personne peut changer d'avis à tout moment ?
- Est-ce que donner son consentement pour un rapport sexuel signifie le donner pour d'autres plus tard ?
- Est-ce que les sentiments que l'on peut ressentir pour une personne signifient que l'on a toujours envie d'avoir un rapport sexuel avec lui ou elle ?

² Dans la limite de 1 000€ TTC de frais de déplacement pour la France métropolitaine et sous réserve du budget si les lauréats sont issus des Outre-mer.

³ [Cadre de vie et sécurité, chapitre « Les violences sexuelles hors ménage »](#), rapport d'enquête, ministère de l'Intérieur, 2019.

Les moyens de prévention

Après un temps d'échanges sur la notion de consentement, comment aborder les modes de prévention ? Pour traiter de ce sujet, le questionnement de départ peut être : « Est-ce une violence sexuelle si un des partenaires impose un rapport non protégé » ? Une personne peut, par exemple, refuser un rapport sexuel si son ou sa partenaire refuse d'utiliser un préservatif. La thématique peut aussi être abordée en évoquant un rapport consenti entre deux personnes et les moyens de protection qui peuvent être utilisés.

Lors de ces échanges, des informations sur l'importance du dépistage et les lieux dédiés doivent également être transmises aux élèves.

Quelques questions de relance à destination des élèves :

- Comment fait-on pour parler de préservatif avant un rapport sexuel ? Que fait-on si notre partenaire ne veut pas en mettre ?
- Est-ce que l'on est obligé de mettre un préservatif, même la première fois ? Où les trouver ?
- Quels moyens existe-t-il pour se protéger des différentes IST (infections sexuellement transmissibles) ?
- Qu'est-il possible de faire si l'on n'a pas utilisé de préservatif ou si ce dernier a craqué ?
- Qu'est-ce qu'un dépistage ? Où peut-on faire un dépistage ?
- À qui peut-on parler d'une prise de risque (absence ou rupture de préservatif par exemple) ?

Pour toute demande d'information complémentaire sur ce concours, vous pouvez prendre contact avec :

- Bérénice Pierson, responsable de la communication à l'association Sidaction – b.pierson@sidaction.org ;
- Sophia Badoud, chargée d'études en promotion de la santé et éducation à la sexualité à la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) – sophia.badoud@education.gouv.fr.